

POLITIQUE SUR LA
**PARTICIPATION
DU PUBLIC**

LA PAROLE EST À
VOUS!

Dieppe 

Politique sur la participation du public

La Ville de Dieppe reconnaît que la participation et la collaboration du public peuvent améliorer l'efficacité de l'administration locale, multiplier ses options, améliorer la qualité de ses décisions et faire appel aux capacités de résolution de problèmes des résidents et organisations à l'extérieur de l'administration locale.

La participation du public comprend, sans toutefois s'y limiter, toute forme de communication en personne, appuyée par la technologie ou en ligne qui favorise la discussion, le dialogue ou les délibérations entre participants, ce qui permet aux résidents de prendre part au processus décisionnel utile.

Continuum d'engagement du public

Le tableau suivant définit les niveaux d'engagement de tout exercice de participation du public entamé par la municipalité. Il sert à encadrer les processus ainsi qu'à clarifier et communiquer les attentes et résultats aux participants.

NIVEAUX DE PARTICIPATION DU PUBLIC (P2)

Niveau inférieur d'influence et de participation

Niveau supérieur d'influence et de participation

Le partage d'information et la collaboration font partie de tous les niveaux du continuum.

CONSULTER	IMPLIQUER	ENGAGER
Objectif de la participation du public:	Objectif de la participation du public:	Objectif de la participation du public:

Demander l'avis des participants sur les analyses, les options ou les décisions possibles.

Travailler directement avec les participants tout au long du processus pour s'assurer que leurs préoccupations et leurs aspirations soient réellement comprises et prises en considération.

Agir en partenariat avec les participants à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration des options possibles et le choix final, c'est-à-dire, confier au public le soin de prendre la décision finale.

Les parties partagent la responsabilité de mettre en œuvre des aspects des décisions en matière de politique, de programme ou autres.

Notre engagement vis-à-vis du public:

Nous vous tiendrons au courant, nous serons attentifs à vos préoccupations et aspirations et nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public auront influencé la décision.

Notre engagement vis-à-vis du public:

Nous travaillerons avec vous pour que, dans la mesure du possible, vos préoccupations et aspirations soient reflétées directement dans les options élaborées. Nous vous ferons savoir de quelle façon les commentaires du public auront influencé la décision.

Notre engagement vis-à-vis du public:

Nous compterons sur vos conseils et idées pour trouver les solutions et nous mettrons en œuvre ce que vous aurez décidé.

Valeurs fondamentales de la participation du public

Les sept valeurs ci-dessous sont tirées de l'association internationale de participation du public (AIP2) et servent à décrire les attentes des résidents qui participent aux processus décisionnels publics. Selon l'AIP2, il a été établi qu'un processus de décision qui tient compte de ces valeurs a plus de chance de succès et d'être respecté et viable à plus long terme.

- a) La participation du public est fondée sur la conviction que ceux et celles qui sont touchés par une décision ont le droit d'être impliqués dans le processus décisionnel.
- b) La participation du public inclut l'engagement face au public que sa contribution aura une influence sur la décision.
- c) Le processus de participation du public favorise les décisions viables en reconnaissant et en traduisant les besoins et les intérêts de tous les participants, y compris les décideurs.
- d) Le processus de participation du public recherche et facilite la participation de ceux et celles potentiellement touchés ou intéressés par une décision.
- e) Le processus de participation du public tient compte de l'avis des participants dans la conception des modes de participation.
- f) Le processus de participation du public fournit aux participants les informations dont ils ont besoin pour participer d'une manière significative.
- g) Le processus de participation du public fait connaître aux participants l'incidence de leur contribution sur la décision.





La Ville de Dieppe dispose d'une plateforme Web de participation du public où vous pouvez donner votre opinion, échanger des idées et vous informer dans un espace respectueux et sécuritaire. Visitez le www.dialoguedieppe.ca dès maintenant pour prendre connaissance des projets de participation publique en cours ou à venir et pour y participer.